



COUR D'APPEL DE TOULOUSE

**DEMANDE D'INSCRIPTION INITIALE OU D'EXTENSION
SUR LA LISTE DES EXPERTS JUDICIAIRES 2023**

**Loi du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires modifiée
Décret du 23 décembre 2004 modifié**

Toulouse, le 20 décembre 2021

Madame, Monsieur,

Vous avez exprimé le souhait d'être inscrit sur la liste des experts judiciaires de la cour d'appel de Toulouse.

Nous appelons votre attention sur le fait que l'expert judiciaire, en tant que tel, n'exerce en aucune manière une profession.

En demandant à être inscrit sur la liste de la cour d'appel, vous acceptez de consacrer une partie de votre temps au service de la Justice et de lui apporter votre concours, vos connaissances techniques, votre expérience professionnelle en exécutant une mission qui peut vous être confiée par une juridiction.

C'est en fonction des besoins exprimés par les juridictions du ressort que l'assemblée générale de la cour d'appel apprécie les mérites des candidatures en veillant à ne retenir que celles déposées par d'excellents professionnels présentant, par ailleurs, des garanties de moralité, d'impartialité, d'indépendance et de disponibilité.

A ce stade il n'est pas demandé aux candidats de justifier de connaissances juridiques ou d'une formation à l'expertise. Dans l'éventualité où votre candidature serait retenue, il vous appartiendra de suivre les formations sur les principes directeurs du procès et les règles de procédure applicable aux mesures d'instruction.

1/ Vous voudrez bien **numériser votre entier dossier de candidature et l'adresser par voie électronique en format PDF** au tribunal judiciaire du ressort du lieu de votre exercice professionnel en utilisant la plateforme ATLAS.

- Vous devez solliciter au préalable un ticket d'envoi sur la boîte structurelle de la juridiction concernée:

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE	ADRESSE DE MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE
ALBI	experts.tj-albi@justice.fr
CASTRES	civil.pr.tj-castres@justice.fr
FOIX	experts.tj-foix@justice.fr
MONTAUBAN	experts.tj-montauban@justice.fr
SAINT-GAUDENS	experts.pr.tj-st-gaudens@justice.fr
TOULOUSE	experts.tj-toulouse@justice.fr

- Votre demande sera traitée par le greffe et vous recevrez sur votre boîte mail un lien qui vous permettra de vous connecter à la plateforme.
- Vous serez automatiquement redirigé sur votre espace personnel via ce lien.
- Vous devrez insérer vos pièces jointes numérisées dans 4 fichiers distincts répartis et nommés comme suit:
 - Formulaire de demande d'inscription
 - Identité et adresse (rubriques 1 et 2) : pièces justificatives
 - Lettre de motivation et diplômes (rubriques 3 et 5) : pièces justificatives
 - CV et expérience professionnelle (rubriques 4, 6, 7, 8,9,10) : pièces justificatives

Pour pouvoir formaliser les fichiers vous devez installer la version 8 de JAVA.

Vous voudrez bien **fusionner l'ensemble des documents d'un même fichier dans un dossier pdf unique** (cf le tutoriel pour fusionner plusieurs documents pdf disponible sur la page internet).

2/ Le **formulaire de demande d'inscription daté et signé** devra être également déposé en **original** au tribunal judiciaire **sauf pour Toulouse**.

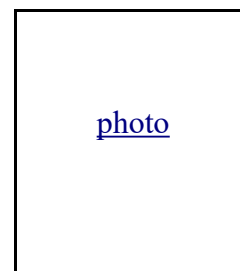
Vous trouverez en fin de document la liste des pièces à joindre et la nomenclature des spécialités.

Votre dossier devra être déposé **entre le 1^{er} janvier 2022 et le 28 février 2022**.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de bien vouloir solliciter le tribunal de grande instance dans le ressort du lieu de votre exercice professionnel.

François JARDIN
Substitut général

Anne DUBOIS
Présidente de chambre



COUR D'APPEL DE TOULOUSE

**DEMANDE D'INSCRIPTION INITIALE OU D'EXTENSION
SUR LA LISTE DES EXPERTS JUDICIAIRES 2023**

**Loi du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires modifiée
Décret du 23 décembre 2004 modifié**

* 1^{ère} demande

OUI

NON (préciser les années des précédentes demandes)

* Extension d'inscription

Préciser la ou les spécialités dans lesquelles le candidat est déjà inscrit et année d'inscription :

1. IDENTITÉ DU CANDIDAT

1-a- Personne Physique

NOM D'USAGE

NOM DE NAISSANCE

Préciser le nom sous lequel vous souhaitez figurer dans l'annuaire _

Prénoms

Civilité Monsieur Madame

Date de Naissance

Lieu de Naissance

Département ou pays de naissance

Nationalité

Nom du conjoint

Profession du conjoint

(Joindre copies du livret de famille, de la carte nationale d'identité ou du passeport et, le cas échéant, du titre de séjour)

1-b- Personne Morale

Nom / dénomination sociale :

Représentant légal :

N° d'immatriculation RCS :

2. ADRESSES DU CANDIDAT

2-a- Lieu d'exercice de l'activité professionnelle principale (ADRESSE QUI FIGURERA DANS L'ANNUAIRE)

(Préciser le nom de l'entreprise si elle figure sur la boîte à lettres)

n° de tél :

n° fax :

n° portable :

adresse e-mail :

2-b- Domicile personnel

3. SPÉCIALITÉ(S) DANS (LA) OU LESQUELLES L'INSCRIPTION EST DEMANDÉE

Se référer obligatoirement à la nomenclature jointe en précisant impérativement le code informatique

4. INSCRIPTION COMME EXPERT JUDICIAIRE

4-a- Antérieurement inscrit comme expert judiciaire : OUI NON

Si oui précisez :

- la date et la durée d'inscription :
- la cour d'appel concernée :
- la/les spécialité(s) dans la/lesquelles vous étiez inscrit(e) :
- la date du retrait ou de la radiation :
- les raisons du retrait ou de la radiation (*joindre une copie de la décision*) :

4-b- Pour la branche - H- INTERPRÉTARIAT – TRADUCTION

Êtes vous déjà inscrit dans une autre cour d'appel ? OUI NON

Si oui précisez :

- la cour d'appel concernée :
- la date d'inscription :
- la/les spécialité(s) dans la/lesquelles vous êtes inscrit(e) :

4-c- Avez-vous déjà déposé cette année un dossier d'inscription ou de réinscription dans une autre Cour d'appel ?

OUI Si oui laquelle :

NON

5. DIPLÔMES ET TITRES UNIVERSITAIRES OBTENUS (DANS LA LIMITE DE 2 ANS ET QUI FIGURERONT SUR L'ANNUAIRE)

(Joindre la photocopie des diplômes, leur équivalence et, le cas échéant, leur traduction s'ils ont été délivrés par des institutions étrangères)

- PUBLICATIONS ET/OU COMMUNICATIONS EFFECTUÉES (*)

- TRAVAUX SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES OU PROFESSIONNELS RÉALISÉS (*)

6. ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ACTUELLE ET PRINCIPALE (*)

Détailler la nature des activités pour mettre en évidence le lien avec la spécialité demandée

Pour toute profession relevant d'un ordre professionnel, joindre l'attestation d'inscription

Pour les salariés joindre une attestation de l'employeur autorisant le candidat à effectuer les expertises pendant son temps de travail

6-a- Pour son compte personnel (précisez, le cas échéant, le numéro d'affiliation à l'URSSAF)

6-b- Pour un ou des employeurs (préciser le nom, l'adresse et la date d'embauche)

S'il s'agit d'une société ou autre personne morale, joindre un K BIS et le N° d'inscription SIRET

6-c- Pour les fonctionnaires, les agents non titulaires de droit public et les ouvriers des établissements industriels de l'Etat, joindre l'autorisation de cumul d'une activité accessoire (expertises) délivrée par l'autorité dont vous relevez.

(art.25 - 4 de la loi n°2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique et art. 2 à 6 du décret n°2007-658 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activités des fonctionnaires, des agents non titulaires de droit public et des ouvriers des établissements industriels de l'Etat)

6-d- Option pour le statut de l'auto-entrepreneur (loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie)

7. AUTRES ACTIVITÉS EXERCÉES PAR LE CANDIDAT, LES DÉCRIRE (*)

(enseignement, activités de formation, mandat associatif, autres, ...)

8. LISTE DES FONCTIONS ANTÉRIEURES (*)

8-a- Pour son compte personnel :

8-b- Pour un ou des employeurs (préciser lesquels, leurs adresses et les périodes d'emploi)

9. INDICATION DES MOYENS ET DES INSTALLATIONS DONT LE CANDIDAT PEUT DISPOSER POUR L'EXERCICE DE SA PROFESSION (*)

10. EXPÉRIENCE EXPERTALE (*)

10-a- Activité pour l'ordre judiciaire

Nombre d'expertises effectuées à la demande d'une juridiction :

Préciser la nature de la juridiction et joindre la liste des affaires en indiquant la date de la mission et le numéro d'identification de la procédure (*répertoire civil ou numéro du parquet*)

10-b- Activité pour le compte d'une ou plusieurs société(s) d'assurance

Le candidat effectue-t-il ou a-t-il effectué des expertises pour le compte de compagnies d'assurances ou de mutuelles? OUI NON

Si OUI :

• Dans quel domaine (*appréciation de préjudices économiques et financiers, réparation de dommages corporels...?*)

• Êtes- vous lié avec une société d'assurance par un contrat prévoyant votre intervention régulière comme expert à ses côtés ? Apportez toute précision utile.

• Quelle est la part (*en pourcentage*) de votre activité totale exercée pour le compte de ces sociétés sur les deux dernières années?

• Précisez le nombre de missions que vous avez effectué au bénéfice de sociétés d'assurance au cours des deux dernières années

• Précisez le nom des sociétés d'assurance pour lesquelles vous êtes intervenus au cours des deux dernières années

11. LE CANDIDAT EXERCE-T-IL DES FONCTIONS AUPRÈS DU CONSEIL DES PRUD'HOMMES OU DU TRIBUNAL DE COMMERCE ? OUI NON

Dans l'affirmative, lesquelles :

(*) Ce document est une trame à suivre.

Le cas échéant, constituer des sous-côtes en précisant le numéro et le titre de la rubrique.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus mentionnés et m'engage à porter à la connaissance du procureur général de la cour d'appel de Toulouse, service des experts, 10 place du Salin, BP 7008, 31068 TOULOUSE Cedex 07, toutes modifications susceptibles d'intervenir dans ma situation.

En outre :

- j'affirme n'avoir été ni l'auteur de faits contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs, ni l'auteur de faits de même nature ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, de radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation,
- j'affirme ne pas avoir été frappé de faillite personnelle ou d'une autre sanction, en application du titre V du livre VI du Code de Commerce,
- j'affirme remplir les conditions d'inscription telles qu'elles sont définies à l'article 2 du décret du 23 décembre 2004 relatif aux experts judiciaires, modifié par le décret du 19 juillet 2007,
- je consens à recevoir tout avis, demande ou notification par courriel, à l'adresse électronique indiquée sur la présente demande,
- et m'engage à répondre aux sollicitations des juridictions, à accomplir ma mission d'expert avec diligence et à réaliser moi-même les expertises qui me seront confiées.

Fait à le

Signature



COUR D'APPEL DE TOULOUSE

DEMANDE D'INSCRIPTION INITIALE OU D'EXTENSION SUR LA LISTE DES EXPERTS JUDICIAIRES

PIÈCES À PRODUIRE

JOINDRE LES PHOTOCOPIES

**Loi du 29 juin 1971 relative aux experts judiciaires modifiée
Décret du 23 décembre 2004 modifié**

PERSONNES PHYSIQUES

Rubrique 1

- Carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
- Livret de famille
- Titre de séjour, le cas échéant

Rubrique 2

- Justificatif de domicile, si vous n'avez plus d'activité professionnelle

Rubrique 3

- Lettre de motivation

Rubrique 4

- Justificatif de votre inscription antérieure, le cas échéant

Rubrique 5

- Diplômes et titres universitaires obtenus
- Bordereau récapitulatif des diplômes
- Traduction des diplômes et titres universitaires s'ils ont été délivrés par des institutions étrangères
- Liste des publications et travaux effectués

Rubrique 6

- Curriculum Vitae
- Déclaration d'affiliation à l'URSSAF, le cas échéant
- K BIS et numéro d'inscription Siret si vous êtes le chef d'entreprise de la société
- Justificatifs du statut de l'auto-entrepreneur
- Attestation d'inscription à l'ordre professionnel, le cas échéant
- Attestation de l'employeur autorisant le candidat à effectuer les éventuelles expertises pendant son temps de travail pour les candidats salariés
- Pour les fonctionnaires, les agents non titulaires de droit public et les ouvriers des établissements industriels de l'Etat : autorisation de cumul d'une activité accessoire (expertise) délivrée par l'autorité dont relève l'intéressé, ou copie de la demande.

PERSONNES MORALES

- Lettre de candidature motivée du dirigeant
- K BIS et numéro d'inscription Siret
- Fiche détaillée des activités de la personne morale
- Liste des publications et travaux effectués
- Justifications que son activité n'est pas incompatible avec l'indépendance nécessaire à l'exercice de missions judiciaires d'expertise
- Justifications qu'elle dispose des moyens techniques et des personnels qualifiés appropriés
- Justification qu'elle a son siège social, une succursale ou un établissement technique en rapport avec sa spécialité, dans le ressort de la cour d'appel
- Production de ses statuts.

Toute personne détenant une fraction égale ou supérieure à 10 % du capital de la société devra obligatoirement remplir la 1ère page du dossier : identité (rubrique 1) et adresses (rubrique 2)

NOMENCLATURE DES SPÉCIALITÉS

Code	Libellé
A	AGRICULTURE - AGRO-ALIMENTAIRE - ANIMAUX - FORETS
A-01	AGRICULTURE
A-01.01	Améliorations foncières
A-01.02	Applications phytosanitaires
A-01.03	Constructions et aménagements
A-01.04	Economie agricole
A-01.05	Estimations foncières
A-01.06	Hydraulique agricole
A-01.07	Matériel agricole
A-01.08	Pédologie et agronomie
A-01.09	Productions de grandes cultures et spécialisées
A-02	AGRO-ALIMENTAIRE
A-03	AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT RURAL
A-04	ANIMAUX AUTRES QUE D'ELEVAGE
A-05	AQUACULTURE
A-06	BIOTECHNOLOGIES
A-07	ELEVAGE
A-08	HORTICULTURE
A-09	NEIGE ET AVALANCHE
A-10	NUISANCES - POLLUTIONS AGRICOLES ET DEPOLLUTION
A-11	PECHE - CHASSE - FAUNE SAUVAGE
A-12	SYLVICULTURE
A-13	VITICULTURE ET OENOLOGIE
A-14	SANTE VETERINAIRE
A-14.01	Biologie vétérinaire
A-14.02	Chirurgie vétérinaire
A-14.03	Imagerie vétérinaire
A-14.04	Médecine vétérinaire
A-14.05	Qualité et sécurité alimentaire
B	ARTS, CULTURE, COMMUNICATION ET MEDIAS, SPORT
B-01	ECRITURES
B-01.01	Documents et écritures
B-01.02	Paléographie
B-02	GENEALOGIE
B-03	OBJETS D'ART ET DE COLLECTION
B-03.01	Armes anciennes
B-03.02	Bijouterie, joaillerie, horlogerie, orfèvrerie
B-03.03	Céramiques anciennes et d'art
B-03.04	Cristallerie
B-03.05	Ebénisterie
B-03.06	Etoffes anciennes et tissages
B-03.07	Ferronnerie et bronzes
B-03.08	Gravures et arts graphiques
B-03.09	Héraldique
B-03.10	Livres anciens et modernes
B-03.11	Lutherie et instruments de musique
B-03.12	Meubles et mobiliers anciens
B-03.13	Numismatique et médailles
B-03.14	Philatélie
B-03.15	Sculptures
B-03.16	Tableaux
B-03.17	Tapisseries et tapis

B-03.18	Vitreaux et vitrerie d'art
B-04	PRODUCTIONS CULTURELLES ET DE COMMUNICATION
B-04.01	Cinéma, télévision, vidéogramme
B-04.02	Imprimerie
B-04.03	Musique
B-04.04	Photographie
B-04.05	Presse, édition
B-04.06	Publicité
B-04.07	Théâtre, spectacles vivants
B-05	PROPRIETE ARTISTIQUE
B-05.01	Gestion des droits d'auteur
B-05.02	Gestion des droits des artistes et interprètes
B-05.03	Gestion des droits dérivés et de reproduction
B-05.04	Gestion des droits à l'image
B-06	SPORT
C	BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS - GESTION IMMOBILIERE
C-01	BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS
C-01.01	Acoustique, bruit, vibration
C-01.02	Architecture, Ingénierie
C-01.03	Architecture d'intérieur
C-01.04	Ascenseur, Monte-charges, Escaliers mécaniques - Remontées mécaniques
C-01.05	Assainissement
C-01.06	Economie de la construction
C-01.07	Electricité
C-01.08	Enduits
C-01.09	Explosion - Incendie
C-01.10	Génie civil
C-01.11	Gestion de projet et de chantier
C-01.12	Gros oeuvre - Structure
C-01.13	Hydraulique
C-01.14	Marbrerie
C-01.15	Menuiseries
C-01.16	Miroiterie, vitrerie
C-01.17	Monuments historiques
C-01.18	Murs rideaux - Bardages
C-01.19	Piscines
C-01.20	Polluants du bâtiment
C-01.21	Plomberie, sanitaire, robinetterie, eau, gaz
C-01.22	Revêtements intérieurs
C-01.23	Réseaux publics
C-01.24	Routes, voiries et réseaux divers
C-01.25	Sols
C-01.26	Thermique
C-01.27	Toiture
C-01.28	Topométrie
C-01.29	Travaux sous-marins
C-01.30	Urbanisme et aménagement urbain
C-02	GESTION IMMOBILIERE
C-02.01	Bornage, délimitation, division de lots
C-02.02	Estimations immobilières
C-02.03	Gestion d'immeuble - Copropriété
D	ECONOMIE ET FINANCE
D-01	COMPTABILITE
D-01.01	Exploitation de toutes données chiffrées, Analyse de l'organisation et systèmes comptables
D-01.02	Comptabilités spéciales (comptes consolidés, banques, comptabilité publique, assurances.)
D-02	EVALUATION D'ENTREPRISE ET DE DROITS SOCIAUX
D-03	FINANCES
D-03.01	Finance d'entreprise
D-03.02	Marchés financiers et produits dérivés
D-03.03	Opérations de banque et de crédit

D-03.04	Opérations d'assurance et de gestion des risques
D-03.05	Opérations financières internationales
D-04	GESTION D'ENTREPRISE
D-04.01	Analyse de gestion
D-04.02	Contrefaçons, concurrence déloyale
D-04.03	Distribution commerciale, franchises, concessions
D-04.04	Etude de marchés
D-04.05	Stratégie et politique générale d'entreprise
D-05	GESTION SOCIALE (conflits sociaux)
D-06	FISCALITE
D-06.01	Fiscalité personnelle
D-06.02	Fiscalité d'entreprise
D-07	DIAGNOSTIC D'ENTREPRISE
E	INDUSTRIES
E-01	ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE
E-01.01	Automatismes
E-01.02	Internet et multimédia
E-01.03	Logiciels et matériels
E-01.04	Systèmes d'information (mise en oeuvre)
E-01.05	Télécommunications et grands réseaux
E-02	ENERGIES ET UTILITES
E-02.01	Electricité
E-02.02	Energie solaire
E-02.03	Nucléaire
E-02.04	Pétrole, gaz et hydrocarbures
E-02.05	Utilités (air, eau, vapeur)
E-03	POLLUTION
E-03.01	Air
E-03.02	Déchets
E-03.03	Eau
E-03.04	Sols
E-04	MECANIQUE
E-04.01	Mécanique générale (matériaux et structures)
E-04.02	Machines
E-04.03	Ingénierie mécanique
E-05	METALLURGIE
E-05.01	Métallurgie générale
E-05.02	Assemblage (soudage, brassage,...)
E-05.03	Chaudronnerie
E-05.04	Activités annexes (analyses, essais, contrôles, ...)
E-06	PRODUITS INDUSTRIELS
E-06.01	Chimie
E-06.02	Filière bois et plasturgie
E-06.03	Procédés de fabrication industrielle
E-06.04	Textile et habillement - Peaux et fourrures
E-06.05	Métaux et métallurgie
E-06.06	Mines et carrières
E-07	TRANSPORT (Matériel)
E-07.01	Aéronautique, espace
E-07.02	Appareils de levage et de manutention
E-07.03	Appareils de transport sur câbles
E-07.04	Automobiles, cycles, motocycles, poids lourds
E-07.05	Matériel ferroviaire
E-07.06	Navires
E-08	TRANSPORT (Usage et Usagers)
E-08.01	Aérien
E-08.02	Naval
E-08.03	Terrestre
E-09	PROPRIETE INDUSTRIELLE
E-09.01	Brevets

E-09.02	Marques
E-09.03	Modèles
F	SANTE
F-01	MEDECINE
F-01.01	Allergologie
F-01.02	Anatomie et cytologie pathologiques
F-01.03	Anesthésiologie et réanimation (services et soins médicaux d'urgence)
F-01.04	Biologie et médecine du développement et de la reproduction
F-01.05	Cancérologie, Radiothérapie
F-01.06	Cardiologie
F-01.07	Dermatologie - Vénérologie
F-01.08	Endocrinologie et maladies métaboliques
F-01.09	Gastro-entérologie et hépatologie
F-01.10	Génétique
F-01.11	Gynécologie médicale
F-01.12	Hématologie - Transfusion
F-01.13	Maladies infectieuses, maladies tropicales
F-01.14	Médecine générale
F-01.15	Médecine interne - Gériatrie et biologie du vieillissement
F-01.16	Médecine physique et de réadaptation
F-01.17	Médecine et santé du travail
F-01.18	Médecine vasculaire
F-01.19	Néphrologie
F-01.20	Neurologie
F-01.21	Ophthalmologie médicale
F-01.22	Oto-rhino-laryngologie (ORL) médicale
F-01.23	Parasitologie et mycologie
F-01.24	Pédiatrie
F-01.25	Pharmacologie fondamentale - Pharmacologie clinique
F-01.26	Pneumologie
F-01.27	Rhumatologie
F-02	PSYCHIATRIE
F-02.01	Psychiatrie d'adultes
F-02.02	Pédopsychiatrie
F-03	CHIRURGIE
F-03.01	Chirurgie digestive
F-03.02	Chirurgie générale
F-03.03	Chirurgie infantile
F-03.04	Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie
F-03.05	Chirurgie orthopédique et traumatologique
F-03.06	Chirurgie plastique, reconstructrice, esthétique - Brûlologie
F-03.07	Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire
F-03.08	Chirurgie vasculaire
F-03.09	Gynécologie obstétrique
F-03.10	Neurochirurgie
F-03.11	Ophthalmologie
F-03.12	Oto-Rhino-Laryngologie (ORL) et Chirurgie cervico-faciale
F-03.13	Urologie
F-04	IMAGERIE MEDICALE ET BIOPHYSIQUE
F-04.01	Radiologie et imagerie médicale
F-04.02	Biophysique et médecine nucléaire
F-05	BIOLOGIE MEDICALE ET PHARMACIE
F-05.01	Alcoolémie
F-05.02	Bactériologie-virologie - Hygiène hospitalière
F-05.03	Biochimie biologique
F-05.04	Biologie cellulaire et moléculaire
F-05.05	Biostatistiques, informatique médicale et technologies de communication
F-05.06	Epidémiologie, économie de la santé et prévention
F-05.07	Hématologie biologique
F-05.08	Immunologie biologique

F-05.09	Nutrition
F-05.10	Pharmacologie biologique
F-05.11	Physiologie
F-05.12	Sciences du médicament
F-05.13	Sciences physico-chimiques et technologies pharmaceutiques
F-06	ODONTOLOGIE
F-06.01	Odontologie générale
F-06.02	Orthopédie dento-faciale - orthodontie
F-06.03	Prothésistes dentaires
F-07	PSYCHOLOGIE
F-07.01	Psychologie de l'adulte
F-07.02	Psychologie de l'enfant
F-08	SAGES-FEMMES ET AUXILIAIRES MEDICAUX
F-08.01	Sages-femmes
F-08.02	Auxiliaires réglementés
F-08.03	Ingénierie
F-09	EXPERTS EN MATIERE DE SECURITE SOCIALE (article L141-1 et R 141-1 du code de Sécurité Sociale)
F-09.01	Médecine
F-09.01.01	Allergologie
F-09.01.02	Anatomie et cytologie pathologiques
F-09.01.03	Anesthésiologie et réanimation (services et soins médicaux d'urgence)
F-09.01.04	Biologie et médecine du développement et de la reproduction
F-09.01.05	Cancérologie - radiothérapie
F-09.01.06	Cardiologie
F-09.01.07	Dermatologie - vénérologie
F-09.01.08	Endocrinologie et maladies métaboliques
F-09.01.09	Gastro-entérologie et hépatologie
F-09.01.10	Génétique
F-09.01.11	Gynécologie médicale
F-09.01.12	Hématologie - transfusion
F-09.01.13	Maladies infectieuses, maladies tropicales
F-09.01.14	Médecine générale
F-09.01.15	Médecine interne - gériatrie et biologie du vieillissement
F-09.01.16	Médecine physique et de réadaptation
F-09.01.17	Médecine et santé du travail
F-09.01.18	Médecine vasculaire
F-09.01.19	Néphrologie
F-09.01.20	Neurologie
F-09.01.21	Ophtalmologie médicale
F-09.01.22	Oto-rhino-laryngologie (ORL) médicale
F-09.01.23	Parasitologie et mycologie
F-09.01.24	Pédiatrie
F-09.01.25	Pharmacologie fondamentale - pharmacologie clinique
F-09.01.26	Pneumologie
F-09.01.27	Rhumatologie
F-09.01.28	Traumatologie
F-09.01.29	Médecine légale
F-09.01.30	Rééducation
F-09.01.31	Gérontologie
F-09.02	Psychiatrie
F-09.02.01	Psychiatrie d'adultes
F-09.02.02	Pédopsychiatrie
F-09.03	Chirurgie
F-09.03.01	Chirurgie digestive
F-09.03.02	Chirurgie générale
F-09.03.03	Chirurgie infantile
F-09.03.04	Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie
F-09.03.05	Chirurgie orthopédique et traumatologique
F-09.03.06	Chirurgie plastique, reconstructrice, esthétique; brûlologie
F-09.03.07	Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire

F-09.03.08	Chirurgie vasculaire
F-09.03.09	Gynécologie obstétrique
F-09.03.10	Neurochirurgie
F-09.03.11	Ophthalmologie
F-09.03.12	Oto-rhino-laryngologie (ORL) et chirurgie cervico-faciale
F-09.03.13	Urologie
F-09.04	Imagerie médicale et biophysique
F-09.04.01	Radiologie et imagerie médicale
F-09.04.02	Biophysique et médecine nucléaire
F-09.05	Biologie médicale et pharmacie
F-09.05.01	Alcoolémie
F-09.05.02	Bactériologie-virologie - hygiène hospitalière
F-09.05.03	Biochimie biologique
F-09.05.04	Biologie cellulaire et moléculaire
F-09.05.05	Biostatistiques, informatique médicale et technologies de communication
F-09.05.06	Epidémiologie, économie de la santé et prévention
F-09.05.07	Hématologie biologique
F-09.05.08	Immunologie biologique
F-09.05.09	Nutrition
F-09.05.10	Pharmacologie biologique
F-09.05.11	Physiologie
F-09.05.12	Sciences du médicament
F-09.05.13	Sciences physico-chimiques et technologies pharmaceutiques
F-09.06	Ondotologie
F-09.06.01	Odontologie générale
F-09.06.02	Orthopédie dento-faciale - orthodontie
F-09.06.03	Prothésistes dentaires
F-09.07	Psychologie
F-09.07.01	Psychologie de l'adulte
F-09.07.02	Psychologie de l'enfant
F-09.08	Sages-femmes et auxiliaires médicaux
F-09.08.01	Sages-femmes
F-09.08.02	Auxiliaires réglementés
F-09.08.03	Ingénierie
F-10	EXPERTS SPECIALISES DANS L'INTERPRETATION DE LA LISTE DES ACTES ET PRESTATIONS PREVUES A L'ARTICLE L.162-1-7 DU CODE DE LA SECURITE SOCIALE.
F-10.01	Experts spécialisés en matière de nomenclatures d'actes professionnels
F-10.02	Experts spécialisés en matière de nomenclatures d'actes de biologie médicale
G	MEDECINE LEGALE - CRIMINALISTIQUE ET SCIENCES CRIMINELLES
G-01	DOMAINE MEDICO-JUDICIAIRE SPECIALISE
G-01.01	Alcoolémie
G-01.02	Anthropologie d'identification
G-01.03	Autopsie et thanatologie
G-01.04	Médecine légale du vivant - Dommage corporel et traumatologie séquellaire
G-01.05	Identification par empreintes génétiques
G-01.06	Criminalistique, scènes de crime
G-01.07	Identification odontologique
G-01.08	Produits stupéfiants et dopants
G-01.09	Profilage
G-01.10	Toxicologie médico-légale
G-02	INVESTIGATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES
G-02.01	Analyses physico-chimiques
G-02.02	Anthropologie
G-02.03	Biologie d'identification
G-02.04	Documents et écriture
G-02.05	Documents informatiques
G-02.06	Entomologie
G-02.07	Explosions et incendie
G-02.08	Faux artistiques
G-02.09	Microscopie électronique à balayage

G-02.10	Toxicologie analytique (dosages)
G-02.11	Traces et empreintes
G-02.12	Enregistrements sonores
G-03	ARMES - MUNITIONS - BALISTIQUE
G-03.01	Balistique
G-03.02	Chimie des résidus de tir
G-03.03	Explosifs
G-03.04	Munitions
G-03.05	Techniques des armes
H	INTERPRETARIAT - TRADUCTION
H-01	INTERPRETARIAT
H-01.01	Langues anglaises et anglo-saxonnes
H-01.01.01	Anglais
H-01.02	Langues arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, autres domaines linguistiques
H-01.02.01	Arabe
H-01.02.02	Araméen
H-01.02.03	Arménien
H-01.02.04	Azari
H-01.02.05	Bengali
H-01.02.06	Cambodgien
H-01.02.07	Chinois
H-01.02.08	Cinghalais
H-01.02.09	Comorien
H-01.02.10	Coréen
H-01.02.11	Langues africaines
H-01.02.12	Finnois
H-01.02.13	Géorgien
H-01.02.14	Hébreu
H-01.02.15	Hindi
H-01.02.16	Hongrois
H-01.02.17	Irlandais
H-01.02.18	Japonais
H-01.02.19	Judéo-arabe
H-01.02.20	Kabyle
H-01.02.21	Kurde
H-01.02.22	Laotien
H-01.02.23	Malgache
H-01.02.24	Ourdou
H-01.02.25	Pachtou
H-01.02.26	Persan
H-01.02.28	Souahélie
H-01.02.29	Swahili
H-01.02.30	Tagalog (Langue Philippine)
H-01.02.31	Tamoul
H-01.02.32	Thaïlandais
H-01.02.33	Turc
H-01.02.34	Vietnamien
H-01.02.35	Mongol
H-01.02.36	Malais (Malaka-Archipel Indonésien)
H-01.02.37	Indonésien
H-01.02.38	Syriaque
H-01.02.39	Pendjabi
H-01.03	Langue françaises et dialectes
H-01.04	Langues germaniques et scandinaves
H-01.04.01	Allemand
H-01.04.02	Danois
H-01.04.03	Néerlandais
H-01.04.04	Norvégien
H-01.04.05	Suédois
H-01.05	Langues romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes

H-01.05.01	Catalan
H-01.05.02	Espagnol
H-01.05.03	Espéranto
H-01.05.04	Grec moderne
H-01.05.05	Italien
H-01.05.06	Latin
H-01.05.07	Portugais
H-01.05.08	Roumain
H-01.05.09	Rromani-Tzigane
H-01.05.10	Moldave
H-01.05.11	Tchéchène
H-01.06	Langues slaves
H-01.06.01	Albanais
H-01.06.02	Bulgare
H-01.06.03	Lituanien
H-01.06.04	Macédonien
H-01.06.05	Polonais
H-01.06.06	Russe
H-01.06.07	Serbe,croate
H-01.06.08	Slovaque
H-01.06.09	Slovène
H-01.06.10	Tchèque
H-01.06.11	Ukrainien
H-01.06.12	Bosniaque
H-02	TRADUCTION
H-02.01	Langues anglaises et anglo-saxonnes
H-02.01.01	Anglais
H-02.02	Langues arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, autres domaines linguistiques
H-02.02.01	Arabe
H-02.02.02	Araméen
H-02.02.03	Arménien
H-02.02.04	Azari
H-02.02.05	Bengali
H-02.02.06	Cambodgien
H-02.02.07	Chinois
H-02.02.08	Cinghalais
H-02.02.09	Comorien
H-02.02.10	Coréen
H-02.02.11	Dialectes africains
H-02.02.12	Finnois
H-02.02.13	Géorgien
H-02.02.14	Hébreu
H-02.02.15	Hindi
H-02.02.16	Hongrois
H-02.02.17	Irlandais
H-02.02.18	Japonais
H-02.02.19	Judéo-arabe
H-02.02.20	Kabyle
H-02.02.21	Kurde
H-02.02.22	Laotien
H-02.02.23	Malgache
H-02.02.24	Ourdou
H-02.02.25	Pachtou
H-02.02.26	Persan
H-02.02.28	Souhahélie (Swahili)
H-02.02.29	Swahili
H-02.02.30	Tagalog (Langue Philippine)
H-02.02.31	Tamoul
H-02.02.32	Thailandais
H-02.02.33	Turc

H-02.02.34	Vietnamien
H-02.02.35	Mongol
H-02.02.36	Malais (Malaka-Archipel Indonésien)
H-02.02.37	Indonésien
H-02.02.38	Syriaque
H-02.02.39	Pendjabi
H-02.03	Langue française et dialectes
H-02.04	Langues germaniques et scandinaves
H-02.04.01	Allemand
H-02.04.02	Danois
H-02.04.03	Néerlandais
H-02.04.04	Norvégien
H-02.04.05	Suédois
H-02.05	Langues romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes
H-02.05.01	Catalan
H-02.05.02	Espagnol
H-02.05.03	Espéranto
H-02.05.04	Grec moderne
H-02.05.05	Italien
H-02.05.06	Latin
H-02.05.07	Portugais
H-02.05.08	Roumain
H-02.05.09	Rromani-Tzigane
H-02.05.10	Moldave
H-02.05.11	Tchéchène
H-02.06	Langues slaves
H-02.06.01	Albanais
H-02.06.02	Bulgare
H-02.06.03	Lituanien
H-02.06.04	Macédonien
H-02.06.05	Polonais
H-02.06.06	Russe
H-02.06.07	Serbe croate
H-02.06.08	Slovaque
H-02.06.09	Slovène
H-02.06.10	Tchèque
H-02.06.11	Ukrainien
H-02.06.12	Bosniaque
H-03	LANGUES DES SIGNES ET LANGAGE PARLE COMPLETE
H-03.01	Langue des signes française
H-03.02	Langage parlé complété
I	Enquêtes sociales